

COMMUNIQUE DE PRESSE

Sauvons des vies et préservons nos emplois !

L'appel des entreprises de Travaux Publics franciliennes

Paris, le 27 octobre 2020

La deuxième vague longtemps redoutée semble bel et bien nous menacer. Le gouvernement va devoir prendre des décisions difficiles. Les Travaux Publics franciliens sont inquiets.

Si jusqu'à présent malgré l'effondrement des appels d'offre (encore – 30% au 16 octobre par rapport à la même période de 2019), la profession a maintenu l'emploi et ses efforts pour accueillir des jeunes, aujourd'hui la situation devient intenable et la perspective d'un reconfinement est tout simplement mortifère.

Un tiers de nos entreprises éprouve déjà de fortes craintes pour la continuité de leur activité. Ce sont entre 20 et 30% de nos emplois directs qui sont menacés en Ile-de-France ! Plus de 15 000 familles pourraient être impactées.

Les Grands chantiers ne doivent pas être l'arbre qui cache la forêt. **Les chantiers du quotidien sont en panne.**

Si nous saluons les efforts de l'Etat avec le Plan de relance, il faut se rendre à la dure réalité : les effets de ce Plan ne seront perceptibles au mieux qu'au second semestre 2021. Or, nous n'avons plus le temps d'attendre ! **Il est urgent d'avoir un Plan de continuité** qui passe notamment par la mobilisation des collectivités locales et des intercommunalités. Il y a des projets, il y a des financements, c'est essentiellement la désorganisation de la chaîne de décision qui freine la sortie des appels d'offre.

A l'heure de la dématérialisation et du télétravail, il est impératif de mettre en place les solutions techniques et organisationnelles permettant d'assurer la continuité des circuits de décisions et donc de l'activité économique sur nos territoires et pour nos entreprises.

La décision d'un reconfinement trop strict condamnerait des centaines d'entreprises et des milliers d'emplois dans les Travaux Publics.

Non à un reconfinement généralisé. Oui à des mesures ciblées, graduées, régulièrement évaluées pour les adapter.

En outre, nous devons pouvoir concilier santé et économie. Nous ne sommes pas dans la situation de mars 2020. Aujourd'hui, nous avons des masques, du gel hydroalcoolique, des combinaisons, des

lingettes et des protocoles sanitaires à plusieurs reprises retravaillés pour casser les chaînes de transmission.

Nos soignants connaissent mieux l'évolution de la maladie et les protocoles de soins s'améliorent.

Nous tenons d'ailleurs à souligner leur dévouement et sommes inquiets face à un épuisement du personnel médical qui devient chaque jour plus inévitable.

Dans les faits, nous constatons très peu de contamination sur le lieu de travail. **L'Entreprise semble constituer une digue solide contre la propagation du virus. Alors pourquoi la condamner avec un reconfinement trop strict incompatible avec l'activité économique ?**

« En conséquence, les mesures complémentaires qui vont être prises ne doivent pas entraver davantage les capacités de production des entreprises de Travaux Publics. Elles devront permettre de rétablir le bon fonctionnement des circuits de décision de la filière pour que ordres de service, arrêtés de voirie, visites de chantier, règlements des entreprises puissent se faire à nouveau normalement » souligne José RAMOS, Président de la F RTP Ile-de-France.

« Nous devons et pouvons concilier la santé et l'économie » souligne-t-il encore. Les entreprises de Travaux Publics d'Ile-de-France sont prêtes à relever ce défi pour peu qu'on les laisse travailler et que les appels d'offre sortent.

Guerre sanitaire et guerre économique doivent être menées de front sous peine d'effondrement du pays !

A propos des Travaux Publics en Ile-de-France

Les Travaux Publics représentent 762 entreprises de toutes tailles (TPE, PME, ETI et grandes entreprises) réparties sur l'ensemble du territoire francilien. Le secteur emploie 76 000 femmes et hommes (intérim compris) et a réalisé, en 2019, un chiffre d'affaires de 9 milliards d'euros dont plus de 40% était lié à la commande publique issue des communes et intercommunalités.

Ils sont membres de la F RTP Ile-de-France :



Contact :
Olivier GARRIGUE
Secrétaire Général
Tél : 01 47 66 01 23
e-mail : o.garrigue@fntp.fr